



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Réunion intergouvernementale de haut niveau sur le développement durable du tourisme

7-9 décembre 2005  
Bali (Indonésie)

**EXAMEN DES RÉALISATIONS MENÉES À BIEN DANS LE CADRE DU PLAN  
D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME  
DANS LA RÉGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE (1999-2005)**

(Point 4 de l'ordre du jour provisoire)

*Note du secrétariat*

**RÉSUMÉ**

Le Plan d'action pour un développement durable du tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique (1999-2005) a constitué un cadre d'action aux niveaux national et régional pour renforcer les capacités nationales et promouvoir la coopération régionale dans le but d'accroître la contribution du tourisme au développement national. On y recommandait des mesures à prendre dans six domaines thématiques, pour essayer de répondre aux questions très diverses que soulève le développement durable du tourisme.

Le présent document décrit les mesures prises récemment par 18 gouvernements et exposées dans leur rapport ainsi que l'action entreprise par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), par l'Organisation du tourisme du Pacifique Sud et par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Les mesures d'appui de la CESAP y sont aussi examinées.

On y discute également des résultats obtenus et des enseignements à en tirer. Dans de nombreuses parties de l'Asie et du Pacifique, les capacités nationales ont été renforcées et la coopération régionale encouragée de manière à accroître la contribution du tourisme au développement. La Réunion pourrait se pencher sur l'actualité des objectifs à atteindre et sur le potentiel du tourisme à maintenir sa contribution au développement, en tenant compte de l'évolution du contexte international et régional, ainsi que sur les nouvelles questions que pose le développement durable du tourisme.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction.....	1
I. MESURES PRISES PAR LES PAYS ET LES ZONES .....	1
A. Valorisation des ressources humaines dans le secteur du tourisme.....	1
B. Impact économique du tourisme .....	4
C. Gestion environnementale du tourisme .....	7
D. Développement des infrastructures et investissements dans le secteur du tourisme ....	10
E. Facilitation des voyages .....	12
F. Coopération régionale et sous-régionale pour le développement du tourisme.....	14
II. APPUI APPORTÉ PAR LES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES ET LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES .....	16
A. Association des nations de l'Asie du Sud-Est .....	17
B. Organisation du tourisme du Pacifique Sud .....	17
C. Organisation mondiale du tourisme.....	18
III. APPUI APPORTÉ PAR LA CESAP .....	19
IV. SUCCÈS REMPORTÉS ET LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE.....	20
V. QUESTIONS À EXAMINER À LA RÉUNION .....	22

## **Introduction**

1. Le Plan d'action pour un développement durable du tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique (1999-2005) visait à favoriser la prospérité à long terme de la région en renforçant la contribution du tourisme au développement. Les mesures prises par les gouvernements et les différentes parties prenantes au niveau national, soutenues par des interventions au niveau régional, étaient destinées à atteindre un double but: renforcer les capacités nationales et encourager la coopération régionale autour des six domaines thématiques.

2. Le présent document présente les principales réalisations menées à bien dans le cadre du Plan d'action en s'inspirant des rapports adressés au secrétariat par 18 gouvernements sur de récentes mesures prises au niveau national. On y discute des mesures prises au niveau régional par des institutions spécialisées, par des organisations intergouvernementales et par la CESAP. Les résultats obtenus et les enseignements à en tirer font aussi l'objet d'un examen.

## **I. MESURES PRISES PAR LES PAYS ET LES ZONES**

### **A. Valorisation des ressources humaines dans le secteur du tourisme**

3. L'Azerbaïdjan a envisagé, en rapport avec la création du parc national de Shahdag, d'organiser une formation de guides sur les itinéraires écotouristiques et de créer un centre de formation.

4. Au Bangladesh, l'Institut national de formation hôtelière et touristique forme des ressources humaines dans l'industrie du tourisme. Il offre depuis 2002 un cours de deux ans en gestion hôtelière, sanctionné par un diplôme, et organise régulièrement des cours nationaux en hôtellerie et tourisme au terme desquels un certificat est délivré.

5. Au Cambodge, le Ministère du tourisme reconnaît que les ressources les plus importantes pour l'industrie touristique sont les ressources humaines. Sa stratégie repose sur le plan actuel de valorisation des ressources humaines dans les secteurs public et privé. La qualité du personnel enseignant aurait besoin d'être améliorée pour renforcer l'administration des établissements professionnels de tourisme.

6. À Hong Kong (Chine), le Gouvernement et le secteur privé financent des cours et des programmes de formation. Le Gouvernement a inclus le tourisme parmi les secteurs bénéficiant du fonds pour l'éducation permanente, établi en 2001 pour favoriser l'apprentissage continu et encourager le perfectionnement des compétences. Le Gouvernement analyse régulièrement les besoins en ressources humaines et fournit des projections à l'industrie du tourisme. L'Office du tourisme de Hong Kong a bénéficié de l'appui du gouvernement pour offrir une formation pratiques aux personnes souhaitant faire carrière dans le tourisme.

7. Le Gouvernement indonésien a élaboré des critères nationaux de compétence et créé un institut de certification du tourisme. Dans le cadre de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), il s'est engagé dans un projet à long terme visant à établir des normes communes désignées sous le nom de normes APEC de compétence professionnelle pour le tourisme. L'Indonésie a été le pays chef de file pour l'établissement de normes de compétence s'appliquant aux professionnels du tourisme dans les pays de l'ASEAN.

8. Au Kirghizistan, la formation de personnel qualifié et d'experts a permis au pays de s'intégrer à l'industrie du tourisme international. En 2004, 15 écoles secondaires spécialisées dispensaient une formation professionnelle au tourisme. Des étudiants kirghizes sont allés se former à l'étranger, et notamment en Chine et en Turquie.

9. La République démocratique populaire lao considère comme prioritaire l'organisation de cours de formation pour faire face à la demande de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur du tourisme. Des fonctionnaires, des communautés d'accueil et des voyageurs reçoivent une formation ou sont sensibilisés à l'écotourisme.

10. À Macao (Chine), des établissements tant publics que privés offrent des cours supérieurs de formation au tourisme. Dix établissements d'enseignement supérieur dispensent une formation dans tous les domaines du tourisme. L'Institut d'études touristiques est devenu le premier établissement certifié TedQual (audit de qualité élaboré l'OMT). Il a pour mission de servir de centre régional d'études touristiques et hôtelières.

11. L'Office de tourisme du Népal offre sur une petite échelle une formation professionnelle qui porte sur la plupart des domaines de l'industrie touristique et est destinée à renforcer les capacités de diverses parties prenantes locales. Le Gouvernement a créé une académie népalaise du tourisme et de la gestion hôtelière, et quatre établissements privés à Katmandou et deux à Pokhara dispensent une formation pertinente.

12. Nioué était déjà doté d'un conseil national pour le développement de la formation et avait mis en œuvre divers programmes et initiatives de sensibilisation et de formation au tourisme lorsque le Plan d'action a démarré. En 2001, un rapport sur les ressources humaines dans le secteur du tourisme a été incorporé au plan-cadre de valorisation des ressources humaines de Nioué, et certaines de ses recommandations ont été retenues lors de l'élaboration des politiques nationales de valorisation des ressources humaines.

13. Le Pakistan a décidé de préparer en priorité un plus grand nombre de formateurs afin de disposer d'un personnel qualifié répondant à la demande du marché. Il compte quatre instituts de formation touristique, qui s'ajoutent aux hôtels dispensant une formation interne.

14. Aux Palaos, un plan d'action révisé et des politiques pour un tourisme viable ont été présentés en septembre 2001. La création de l'Office national du tourisme a permis de fixer six objectifs stratégiques parmi lesquels le renforcement des capacités pour la valorisation des ressources humaines. Le Ministère du commerce a été chargé de veiller à la valorisation des ressources humaines locales et d'améliorer les compétences locales de façon à renforcer les industries familiales locales et le tourisme et à assurer une croissance continue.

15. Sri Lanka dispose d'une école hôtelière accueillant 1 000 étudiants à tous les niveaux. Des cours de langues y sont dispensés et on envisage d'y enseigner le mandarin et le japonais car le marché vise en priorité les touristes de l'Asie de l'Est. Le Gouvernement a créé un fonds de développement touristique qui permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'école hôtelière.

16. Singapour dispose d'un système national de reconnaissance des qualifications, qui sert à établir des normes de performance, à déterminer les compétences et à homologuer les qualifications dans plusieurs secteurs du tourisme. Un cadre des compétences a été élaboré en 2003 pour aider à mettre en place un système intégré de formation continue qui facilite l'apprentissage des adultes, améliore l'accès à des techniques perfectionnées et offre des débouchés de carrière. Singapour a annoncé en janvier 2005 son intention de lancer une campagne à long terme «Tourism 2015».

17. La Thaïlande s'emploie à se remettre des effets du tsunami qui ont surtout affecté les ressources humaines des provinces du sud, le long de la côte d'Andaman. L'OMT a aidé le Gouvernement à déterminer l'aide à apporter aux exploitants de petites entreprises touristiques. Peu après le passage du tsunami, une formation professionnelle de base en hôtellerie et restauration a été organisée à l'intention du personnel des zones touchées.

18. Timor-Leste ne participait pas à l'origine au Plan d'action pour un développement durable du tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique puisqu'il n'a acquis son indépendance et n'est devenu membre de l'Organisation des Nations Unies qu'en 2002. L'Office du tourisme de Timor-Leste a fait savoir qu'étant de création récente il commençait seulement à traiter des questions relatives au développement durable du tourisme. Des employés du secteur touristique ont été formés à l'étranger, notamment deux employés de l'Office du tourisme, qui ont reçu une formation en cours d'emploi pendant cinq mois à l'Office du tourisme de Macao (Chine).

19. Le Bureau du tourisme des Tonga a, en 2003, fait une enquête et une analyse des besoins en formation de l'industrie touristique, à la suite de quoi une formation a été dispensée à des employés de petites et moyennes entreprises touristiques. Le Centre de formation et de développement communautaire, qui relève du Ministère de l'éducation, a offert un cours d'une année, validé par un certificat et destiné à des élèves en fin d'études scolaires ainsi qu'au personnel travaillant déjà dans le tourisme. Un collège technique offre des cours d'hôtellerie et de restauration sanctionnés par un diplôme mais ils sont surtout destinés aux filles. Le huitième Plan de développement stratégique (2006-2009) prévoit de faire du tourisme un secteur prioritaire et de mettre l'accent sur la valorisation des ressources humaines.

## B. Impact économique du tourisme

20. Le tourisme a considérablement progressé en Azerbaïdjan, principalement grâce au boom pétrolier et à la situation géographique du pays à la jonction du couloir de transport entre l'Europe et l'Asie. Les services touristiques se sont améliorés en qualité et en quantité à mesure qu'augmentait le nombre d'hommes d'affaires étrangers se rendant dans le pays. Le nombre de visiteurs étrangers s'est accru régulièrement jusqu'à atteindre environ 1,35 million en 2004. Le tourisme émetteur continue aussi de croître et l'augmentation de la demande de services touristiques a mené à la multiplication des entreprises dans ce secteur.

21. Le Bangladesh a cherché à accroître la contribution du secteur des services pour diversifier son économie, et notamment le tourisme. D'après des estimations pour 2002-2003, la contribution du tourisme au produit intérieur brut a été de 0,3 %, les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration ne représentant que 0,67 % de la production du secteur des services. Le secteur du tourisme emploierait un peu plus de 100 000 personnes, mais indirectement plus de 200 000. Son importance dans la lutte contre la pauvreté est bien reconnue et tout est fait pour que les ressources qu'il dégage bénéficient aux communautés locales.

22. Au Cambodge, les touristes ont dépensé environ 526 millions de dollars des États-Unis en 2003, représentant 12 % du PIB et créant des emplois pour 100 000 personnes. En 2004, les revenus du tourisme ont été évalués à 777 millions de dollars et permis la création de 180 000 emplois. Les importations de biens nécessaires au tourisme ont contribué à réduire les recettes, aussi le Gouvernement encourage-t-il la culture de plantes et de fleurs ainsi que l'élevage de bétail de qualité destinés à l'industrie touristique qui constituent aussi des moyens de contribuer au plan de réduction de la pauvreté.

23. Le tourisme est l'un des piliers de l'économie et l'une des principales sources de devises de Hong Kong (Chine). Le nombre d'arrivées de touristes a progressé d'environ 40 % en 2003-2004, malgré les retombées négatives du SRAS en 2003. En 2004, quelque 21,8 millions de touristes ont dépensé 11,8 milliards de dollars des États-Unis.

24. L'Indonésie a enregistré un total de 5,3 millions d'arrivées internationales en 2004, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2003. Les recettes ont atteint 4,7 milliards de dollars, le tourisme devenant la deuxième source de recettes en devises. D'après le compte satellite du tourisme pour 2003, la contribution du tourisme s'élevait à 5,55 % de la production totale, à 5,49 % du volume global des salaires et à 8,28 % de la main-d'œuvre. La plupart des visiteurs internationaux venaient d'autres pays d'Asie, notamment d'Australie. On prévoit que le nombre des touristes en provenance de Chine, d'Inde et des pays du Moyen-Orient permettra d'atteindre l'objectif de 6 millions d'arrivées en 2005, bien que celles-ci aient diminué au cours du premier semestre de l'année et que les attentats terroristes du 1<sup>er</sup> octobre 2005 à Bali puissent avoir des répercussions négatives sur le tourisme.

25. Le Japon a reconnu l'importance de l'apport économique du tourisme ainsi que les perspectives qu'il offre au XXI<sup>e</sup> siècle. La consommation imputée aux touristes a été évaluée en 2003 à 5,6 % de la valeur ajoutée de la production nationale et a représenté 5,7 % du PIB. Le tourisme a employé environ 4,42 millions de personnes, soit près de 6,8 % de toute la population active. En 2004, le nombre de touristes internationaux s'est élevé à 6,14 millions, soit un accroissement de 17,8 % par rapport à l'année précédente, la plupart venant d'autres pays ou zones de l'Asie de l'Est ainsi que des États-Unis d'Amérique. Plus de 16,8 millions de Japonais se sont rendus à l'étranger en 2004.

26. Le tourisme constitue la principale source de devises de la République démocratique populaire lao, dont le gouvernement considère qu'il est l'un des huit secteurs prioritaires visés par ses plans de développement socioéconomique national et de réduction de la pauvreté. Le nombre des arrivées de touristes a augmenté constamment jusqu'en 1999, puis a commencé à fluctuer puis à diminuer légèrement entre 2000 et 2003, principalement en raison d'événements internationaux et de certains facteurs régionaux. Les recettes du tourisme ont également diminué de 2000 à 2003, passant de 113,4 millions de dollars en 2002 à 87,3 millions en 2003, mais elles se sont redressées en 2004 où les arrivées ont augmenté de 41 % et les recettes en devises de 118,9 millions de dollars. Les déperditions dues à l'importation de biens et services fournis aux touristes internationaux ont été évaluées à 56 % en 2003, c'est-à-dire que sur 100 dollars dépensés par un touriste près de 44 profitent à l'économie laotienne.

27. Macao (Chine) a déclaré qu'au cours de ces dernières années le tourisme avait eu un impact économique marqué. L'augmentation des arrivées de touristes en 2005 a soutenu l'économie et renforcé la confiance des consommateurs et des entreprises. L'ensemble des recettes touristiques s'est élevé à 7,34 milliards de dollars des États-Unis, soit une progression de 43,7 % par rapport à 2003. En 2004, les dépenses par touriste ont augmenté de 7,58 % par rapport à 2003. De plus, le montant global des recettes touristiques, au deuxième trimestre de 2005, a atteint 1,93 milliard de dollars.

28. Le tourisme est important pour le Népal car il contribue à l'économie du pays, à ses recettes en devises, à l'emploi et à l'amélioration des conditions socioéconomiques dans les zones rurales éloignées. En 2004, les recettes en devises provenant du tourisme se sont élevées à 180 millions de dollars et ont contribué à hauteur de 3 à 4 % au PIB. Vu d'un point de vue qualitatif d'ensemble, les avantages du tourisme l'emportent sur les inconvénients.

29. À Nioué, le tourisme est l'une des trois principales industries dont les bénéficiaires contribuent au développement national et servent à réduire la dépendance à l'égard de l'aide publique au développement. En 2003, le Bureau du tourisme de Nioué a collaboré avec d'autres services pour ajouter formellement des questions relatives aux dépenses dans les formulaires d'immigration. En 2003, un plan stratégique intégré pour 2003-2008 a été élaboré sur la base de consultations publiques et l'impact économique de l'industrie touristique y tient une place éminente. L'établissement d'un système de comptabilité satellite du tourisme a commencé à faire l'objet de recherches.

30. Le Pakistan met chaque année à jour les données relatives à l'impact économique du tourisme afin de déterminer la part du tourisme dans l'économie. L'industrie touristique est relativement modeste par rapport à d'autres industries, mais son rôle dans l'économie est notable. Le tourisme diminue depuis trois ans à la suite des consignes de sécurité négatives adressées aux voyageurs par certains pays émetteurs après le 11 septembre 2001. Le nombre des arrivées a, cependant, remonté en 2004 avec 648 000 visiteurs, soit une augmentation de 29,4 % par rapport à 2003. En 2004 aussi, les recettes en devises ont été évaluées à 185,6 millions de dollars, soit une augmentation de 36,9 % sur un an. En 2003-2004, les recettes du tourisme ont constitué près de 0,2 % du PNB. Cinquante mille personnes environ étaient alors employées directement dans le secteur du tourisme et près de 1,5 million indirectement.

31. Singapour a accueilli 8,3 millions de visiteurs internationaux, qui lui ont apporté environ 9,6 milliards de recettes en 2004. Le tourisme a contribué à hauteur de 3 % au PNB et fourni 150 000 emplois.

32. De 2000 à 2003, le tourisme à Sri Lanka a rapporté en moyenne 317 millions de dollars par an et créé plus de 175 000 emplois directs et indirects. En 2003, un fonds pour le développement du tourisme a été mis en place pour soutenir l'éducation et la commercialisation internationale du tourisme, alimenté par un prélèvement fiscal de 1 % du chiffre d'affaires des entreprises inscrites auprès de l'Office du tourisme de Sri Lanka ainsi que par un tiers du revenu de la taxe d'aéroport. Les recettes provenant des droits d'entrée dans les parcs et sur les sites du patrimoine servent à couvrir les frais d'entretien et de conservation.

33. L'importance économique de l'industrie touristique pour la Thaïlande a été mise en évidence à la suite des chocs qui ont secoué ce secteur et affecté la croissance macroéconomique depuis 2003. La croissance s'est redressée grâce à l'augmentation des investissements publics et à la reprise de l'expansion du tourisme en 2004, après la crise causée par le SRAS au début de 2003. En 2004, les recettes du tourisme se sont accrues d'environ 2 milliards de dollars pour atteindre un total de presque 9,8 milliards. Le choc le plus récent a été le tsunami à la fin de 2004, qui a fait de nombreuses victimes parmi les touristes internationaux et thaïlandais et a détruit des installations touristiques sur les plages des provinces de Phuket, Pang Nga et Krabi. En 2005, le PIB devrait accuser une baisse de 16,7 % environ, correspondant à une contribution du tourisme d'environ 1,2 milliard de dollars; s'y ajoute la perte de 95 000 emplois dans les provinces touchées.

34. Timor-Leste a commencé à développer son tourisme en 2003, à l'occasion de la tenue à Dili d'une conférence sur le tourisme. L'objectif était d'attirer l'attention des responsables politiques et d'éventuelles parties prenantes sur le rôle que pourrait jouer le tourisme dans le développement national. En octobre 2005, cependant, Timor-Leste ne comptait toujours pas de politique, de cadre juridique, de statistiques ni d'évaluation des besoins en ressources humaines dans le secteur du



tourisme. Des recherches s'imposaient encore pour déterminer la contribution nette du tourisme. Il restait aussi à mesurer avec précision les arrivées de touristes et à décider de l'adoption de l'approche du compte satellite du tourisme.

35. Le Gouvernement des Tonga souligne l'importance des recettes en devises dérivées du tourisme et milité en faveur d'une répartition équitable des bénéfices qui en découlent. L'augmentation des recettes en devises a été vigoureuse et continue de 2000 à 2004 alors que le nombre des visiteurs augmentait de 17 % en 2001-2002, de 5 % en 2003, mais diminuait légèrement (-0,47 %) en 2004. En 2003 et 2004, le tourisme représentait 6 % du PIB et le nombre des emplois y était passé de 1 128 en 2001 à 1 543 en 2004.

### **C. Gestion environnementale du tourisme**

36. L'Azerbaïdjan a 15 réserves naturelles et historiques, 20 sanctuaires et terrains de chasse ainsi que 7 aires de repos sur la mer Caspienne susceptibles d'être transformées en parcs nationaux. On s'est rendu compte grâce au tourisme que la préservation et la mise en valeur de ces ressources permettraient de les rentabiliser. En 2003, les cinq premiers parcs nationaux ont été ouverts, dont un parc pour l'écotourisme et un parc ethnographique pour la préservation du patrimoine national.

37. Le Bangladesh a accordé la priorité à la conservation des écosystèmes côtier et insulaire et au développement de l'écotourisme. La forêt de mangroves la plus vaste du monde située dans ce pays a été réservée pour l'écotourisme uniquement car la protection de la diversité biologique est vitale. Ce pays a également constitué une équipe spéciale qui a défini cinq objectifs pour le développement durable du tourisme.

38. Au Cambodge, c'est la conservation des ressources naturelles et culturelles qui est prioritaire. Les autorités ont promulgué des lois pour protéger l'environnement de la pollution. Le Ministère du tourisme a créé des organismes chargés de faire appliquer les lois et de mettre en œuvre des politiques visant à garantir la durabilité. Il a privilégié le développement durable du tourisme en adoptant une stratégie de développement «rectangulaire» couvrant Phnom Penh, le littoral, les sites écotouristiques le long du Mékong et les provinces du nord-est. Des guides correctement formés sont chargés d'informer les touristes sur la diversité biologique, la conservation et les techniques appropriées.

39. Hong Kong (Chine) a reconnu l'importance du développement durable du tourisme et respecte les principes et les directives de l'OMT. Les projets d'infrastructures touristiques doivent être conformes à la réglementation figurant dans les arrêtés municipaux relatifs à la planification urbaine, aux parcs nationaux et parcs marins et faire l'objet d'une évaluation d'impact environnemental. Les projets touristiques doivent prendre en compte la conservation des ressources du patrimoine culturel et naturel.

40. L'Indonésie a intégré la gestion socioculturelle et environnementale aux niveaux national et provincial au Plan-cadre national pour le tourisme (2003). Ce dernier constitue un cadre directif ensemble pour le développement durable du tourisme et fixe des lignes directrices concernant les zones prioritaires, les produits appropriés pour chaque zone et le contrôle des investissements. Le gouvernement a fait sien la notion de développement équilibré du tourisme par son programme *Tri Hita Karana* de remise de prix pour le tourisme.

41. Depuis 2003, le Gouvernement japonais collabore avec le secteur privé pour promouvoir le tourisme dans le cadre d'une campagne de promotion du tourisme au Japon (Visit Japan Campaign) comprenant un volet de gestion environnementale. Le gouvernement a coopéré avec les autorités locales et les agences de tourisme pour créer des espaces touristiques. Le Ministère de l'aménagement du territoire, de l'infrastructure et des transports a coopéré avec les autorités locales à une stratégie «Tourisme + 1» pour aider les communautés locales à recenser et à restaurer leurs sites touristiques. L'un des principaux objectifs de cette stratégie a été «Une attraction touristique pour chaque communauté» et le Ministère a sélectionné une centaine de communautés pionnières ayant un charme touristique (Tourism Charisma) particulier.

42. Le Kirghizistan a reconnu l'importance des ressources naturelles pour le tourisme, sa géographie lui ouvrant des perspectives pour son développement. Le tourisme écologique constitue une nouvelle approche prometteuse, surtout dans les zones protégées comme les réserves et les parcs naturels.

43. Un projet touristique de la Banque asiatique pour le développement (BAsD) en République démocratique populaire lao aide les collectivités locales ayant des modes de vie spécifiques ou habitant dans des zones à écosystème vierge, à gérer la croissance du tourisme et à en répartir équitablement les retombées positives. La BAsD a soutenu des projets pilotes d'écotourisme et de tourisme villageois pour encourager la conservation et la protection du patrimoine culturel et environnemental dans quatre provinces.

44. Le Gouvernement de Macao (Chine) a mis l'accent sur la protection de l'environnement tout en favorisant le développement du tourisme, en particulier par une plus grande sensibilisation du public. En 2003, le gouvernement a chargé l'Institute for Tourism Studies de rédiger un rapport sur les capacités limites du tourisme.

45. À Nioué, l'environnement est un pilier du développement durable du tourisme, l'écotourisme représentant 90 % des activités touristiques dans ce pays. En juillet 2003, le Département de l'environnement et le Bureau du tourisme de Nioué ont collaboré à la mise au point d'un programme de normes d'accréditation incluant les pratiques de gestion de l'environnement. Le Bureau du tourisme a un programme médiatique sur le développement durable du tourisme s'inscrivant dans une campagne générale de sensibilisation.

46. Le Pakistan considère la gestion de l'environnement comme un élément clé de son Plan de développement du tourisme établi en 2000. Les zones protégées doivent être gérées, conservées et surveillées car la richesse et la variété des ressources culturelles nationales sont fragiles. Le développement du tourisme ayant parfois entraîné de graves dégradations, l'impact des activités touristiques et les facilités connexes a retenu tout particulièrement l'attention.

47. Les Politiques et Plan d'action pour un tourisme viable dans les Palaos ont été soumis pour la première fois au Président en septembre 2001. Une recommandation importante portait sur la création d'un groupe chargé du tourisme durable travaillant directement avec le bureau du Président. Par la suite, un Office national du tourisme a été créé pour aplanir la mise en œuvre effective des plans de développement du tourisme. Le programme de travail est en cours d'élaboration après quoi l'Office national mettra en œuvre le Plan d'action.

48. À Singapour, l'Administration nationale chargée des questions environnementales a été constituée au sein du Ministère de l'environnement et des ressources en eau en juillet 2002. Sa responsabilité première a été la mise en œuvre des politiques environnementales à l'échelle nationale, notamment dans le secteur du tourisme.

49. À Sri Lanka, les politiques environnementales sont mises en œuvre par le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles, et l'Office central de l'environnement. Avant d'être approuvé, tout projet d'hôtel ou de centre de loisirs doit faire l'objet d'une évaluation d'impact environnemental. Les groupes environnementaux entraînés par le secteur privé ont la possibilité de se prononcer sur les projets de développement du tourisme dès le stade préliminaire. La protection et la préservation de l'environnement doivent être coordonnées par un Conseil de l'environnement représentant toutes les parties prenantes, notamment le Ministère de l'industrie, du tourisme et de la promotion des investissements. En 2002, le gouvernement a lancé un projet dans le cadre duquel une équipe d'experts devait formuler une politique, une réglementation et des directives relatives à l'écotourisme ainsi qu'une stratégie et un plan d'action pour le développement de l'écotourisme dans le sud du pays. Le secteur privé s'est inspiré de la politique relative à l'écotourisme pour garantir le développement durable du tourisme.

50. La Thaïlande a fait porter ses efforts sur la remise en état durable des régions affectées par le tsunami. Un réaménagement de la ceinture verte a été proposé pour Phuket et les zones alentours. Un plan-cadre de développement du tourisme côtier a également été examiné, inspiré des pratiques du tourisme durable, en particulier des directives relatives au zonage et à la gestion du tourisme côtier.

51. L'écotourisme occupe désormais une place de premier plan aux Tonga. La croissance des activités touristiques marines a suscité des inquiétudes en raison des dommages qu'elles pourraient causer à l'environnement marin. Les opérateurs d'activités marines doivent avoir une licence et respecter des directives précises concernant la protection de l'environnement. Des groupes de femmes

ont organisé des activités d'embellissement. Le Bureau des visiteurs et le Département de l'environnement des Tonga ont coopéré à des campagnes de nettoyage et de sensibilisation. Des représentants du Bureau des visiteurs se sont rendus dans les écoles et collèges pour parler de la contribution économique du tourisme et de la nécessité d'agir localement pour maintenir la propreté de l'environnement. Des organisations non gouvernementales ont encouragé les concours d'embellissement dans les villages des différentes îles avec la participation de groupes de femmes et de jeunes.

#### **D. Développement des infrastructures et investissements dans le secteur du tourisme**

52. La situation géographique favorable de l'Azerbaïdjan, au coeur du couloir de transport transcaucasien, a favorisé le développement des infrastructures touristiques. Les investissements dans le secteur du tourisme ont été influencés par d'autres facteurs commerciaux, notamment le «contrat du siècle» concernant le partage de la production dans l'industrie pétrolière et l'accord multilatéral relatif au développement du Couloir de transport Europe-Caucase-Asie (TRACECA), comme couloir transcontinental de transport intégré. Un nouvel aéroport répondant aux normes internationales accueille 20 compagnies aériennes. Le nombre d'hôtels quatre et cinq étoiles, appartenant notamment aux grandes chaînes hôtelières internationales, a augmenté dans la capitale.

53. L'Organisation nationale du tourisme du Bangladesh, Bangladesh Parjatan Corporation, est responsable du développement des installations touristiques dans tout le pays. Parallèlement, le secteur privé a créé des entreprises touristiques. Le gouvernement a encouragé les investissements étrangers dans ce secteur, soit sous la forme de coentreprises, soit en autorisant une participation étrangère à 100 %. Une dizaine de mesures d'incitation ont été introduites pour encourager les investissements locaux et étrangers.

54. Le Plan quinquennal pour la modernisation et la reconstruction des infrastructures (1996-2000) du Cambodge contenait des éléments concernant le développement du tourisme, notamment des infrastructures touristiques, centres de loisirs, sites écotouristiques ainsi que l'accès aux sites historiques, culturels et naturels. Ce pays doit encore accorder la priorité aux aéroports et autres infrastructures afin de mettre pleinement en valeur le potentiel touristique du littoral.

55. À Hong Kong (Chine), le secteur public et le secteur privé ont beaucoup investi dans les nouveaux sites touristiques afin de multiplier les attractions et de conserver la popularité de cette destination. Le gouvernement a continué de faciliter l'ouverture de l'économie pour encourager le secteur privé à investir dans l'industrie du tourisme.

56. L'engagement pris par l'Indonésie de mettre en œuvre le Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique devrait favoriser l'activité touristique dans ce pays. Le gouvernement est en train de ratifier l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie et de déterminer des actions de suivi pour contribuer au développement du tourisme.

57. Le Ministère japonais de l'aménagement du territoire, de l'infrastructure et des transports a mis en œuvre divers projets pour promouvoir le tourisme international et national. Les collectivités locales ont bénéficié de soutien dans la création d'espaces d'échanges touristiques. Le Ministère a soutenu le tourisme en redynamisant les villes et les collectivités locales et en lançant de nouvelles réformes structurales.

58. Le Kirghizistan a intensifié la construction et la reconstruction d'installations et infrastructures touristiques. Les investissements en capital fixe dans les installations et infrastructures touristiques ont augmenté de 40,2 % en 2004 par rapport à 2003, tout comme les investissements étrangers. Les travaux de modernisation et de réparation des routes Bishkek-Osh, Bishkek-Kordoy et Jalalabad-Yzgen sont achevés.

59. En République démocratique populaire lao, la politique gouvernementale a consisté à soutenir les investissements étrangers dans les grands projets touristiques et les investissements locaux dans les projets petits et moyens. Une partie du projet de développement du tourisme dans la région du Mékong financé par la BAsD vise à moderniser les infrastructures touristiques pour faciliter l'accès à trois sites et y améliorer l'état de l'environnement.

60. Les secteurs public et privé ont récemment investi dans le développement des infrastructures touristiques à Macao (Chine). Récemment, le gouvernement a soutenu la construction des infrastructures nécessaires pour accueillir les quatrièmes Jeux de l'Asie de l'Est. Un nouveau poste frontalier a été mis en place pour faire face à l'augmentation du trafic en direction et en provenance de Chine. Un troisième pont a été construit entre la péninsule de Macao et l'île de Taipa. Il y a également eu d'importants investissements privés dans les casinos depuis que le gouvernement a libéralisé les concessions des établissements de jeux.

61. Le Plan national stratégique intégré de Nioué pour 2003-2008 inclut à la fois le secteur public et le secteur privé. Nioué a fait une demande d'assistance au titre des programmes de la Banque européenne d'investissement pour le développement des infrastructures touristiques.

62. Le Gouvernement pakistanais a investi dans les infrastructures touristiques dans les zones reculées, ce qui a contribué à attirer des investissements privés supplémentaires. Les investisseurs locaux et étrangers ont bénéficié d'incitations et de concessions pour des projets d'infrastructures touristiques. Le Ministère du tourisme peut autoriser des projets dans le secteur hôtelier, la politique nationale d'investissement englobant les investissements dans le secteur du tourisme.

63. Le Ministère du commerce et des échanges commerciaux des Palaos est l'organisme de tutelle chargé des infrastructures touristiques, notamment des infrastructures aéroportuaires, et de la mise en place d'une administration des aéroports et d'une administration des ports maritimes.

64. En janvier 2005, le Gouvernement singapourien a lancé une campagne «Tourism 2015» visant à transformer le pays en un centre majeur de congrès, d'expositions et de services en Asie où

les visiteurs pourront vivre l'expérience «Uniquely Singapore». Le gouvernement a approuvé en novembre 2004 la création d'un fonds pour le développement touristique d'un montant de 2 milliards de dollars pour développer des infrastructures et des produits touristiques de classe mondiale avec des incitations pour encourager les investissements du secteur privé. Au cours des dernières années, d'importants investissements dans les infrastructures ont permis de renforcer les services aériens reliant Singapour au reste de la région et faisant de ce pays une plate-forme régionale du transport aérien. Singapour a également soutenu les transporteurs aériens à bas prix en raison de leur impact positif sur la facilitation du transport aérien et sur l'accessibilité aux marchés.

65. Sri Lanka a élaboré en 2001 un plan-cadre général pour développer les infrastructures touristiques le long de son littoral sud-ouest. Au départ, ce pays ne bénéficiait d'aucune aide pour son développement puis le Gouvernement japonais a accepté de financer, à partir de 2006, de petites infrastructures. Le tsunami du 26 décembre 2004 a endommagé les infrastructures de base le long des côtes du sud, sud-ouest et est du pays. Le gouvernement a imposé une zone tampon inconstructible de 100 m afin de réguler la construction sur le littoral. L'OMT a aidé le Ministère du tourisme à reconstruire les infrastructures touristiques sur le thème: «Réaménagement de la ceinture verte de l'infrastructure touristique le long de la côte».

66. Le Bureau des visiteurs des Tonga a disposé d'un conseiller en investissements touristiques de 2002 à 2004 pour l'aider à élaborer des stratégies d'investissement. Il a établi un Plan de coordination des initiatives touristiques mettant en avant la nécessité de coordonner l'action gouvernementale pour surmonter les contraintes. Le plan a été approuvé par l'Office du tourisme des Tonga en tant qu'organisme consultatif auprès du Ministère du tourisme.

### **E. Facilitation des voyages**

67. Le Gouvernement azerbaïdjanais a soutenu le tourisme en adoptant des lois et des règlements destinés à encourager les investisseurs locaux et étrangers, à offrir des incitations fiscales, à simplifier les formalités d'entrée pour les touristes et améliorer les lois déjà en vigueur.

68. Le Bangladesh a amélioré les liaisons routières. Un réseau de voies ferrées relie les principales villes à Dhaka. Le système de voies d'eau intérieure facilite le transport à faible coût et offre d'immenses possibilités pour le développement du tourisme. Le gouvernement a construit des aéroports internationaux à Chittagong et Cox's Bazar.

69. Le Ministère cambodgien du tourisme a prié les autres institutions gouvernementales pertinentes de contribuer à faciliter les procédures d'immigration et de mieux accueillir les touristes. Le visa d'arrivée est valable pour une période d'un mois et peut être délivré aux aéroports internationaux de Phnom Penh et de Siem Riep ainsi qu'aux points de contrôle frontaliers terrestres. Le visa peut être prorogé au Département de l'immigration à Phnom Penh. Le Gouvernement cambodgien a approuvé le régime «ciel ouvert» pour les vols commerciaux directs vers l'aéroport de Siem Riep.

70. Les autorités de Hong Kong (Chine) délivrent des visas à l'arrivée aux ressortissants de plus de 170 pays pour des périodes allant d'une semaine à six mois. Des dispositions spéciales ont été prises pour les visiteurs en provenance de Chine. L'Office du tourisme de Hong Kong facilite les visites en fournissant des informations et des liens sur l'Internet, ainsi qu'aux aéroports, en ville et par téléphone.

71. Les ressortissants de 11 pays peuvent entrer sans visa en Indonésie tandis que ceux de 36 autres peuvent obtenir à l'arrivée un visa valable pour un séjour d'un mois. Des mesures ont été prises pour faciliter les formalités douanières, notamment les procédures d'immigration, selon les normes internationales établies. Les règlements intersectoriels et le cadre administratif ont été ajustés pour mieux gérer les flux de touristes par les points d'entrée et les passages frontaliers désignés, en particulier avec les autres pays membres de l'ASEAN.

72. Les autorités du Kirghizistan ont simplifié les procédures de délivrance des visas et créé des conditions favorables pour permettre aux touristes de nombreux pays d'obtenir des visas d'entrée directement à l'arrivée. Le gouvernement a approuvé un plan visant à permettre progressivement aux ressortissants de certains pays d'entrer sans visa. L'enregistrement obligatoire des citoyens étrangers a été annulé et certaines organisations ont accepté l'utilisation de certificats d'entrée. Les procédures de délivrance de visas d'entrée aux touristes internationaux entrant dans le pays par la voie terrestre ont été simplifiées.

73. En République démocratique populaire lao, les formalités frontalières et les procédures d'obtention des visas ont été rendues plus faciles, la plupart des voyageurs intercontinentaux pouvant désormais obtenir un visa à l'arrivée. Des services ont été mis en place aux passages frontaliers terrestres avec la Chine, la Thaïlande et le Viet Nam ainsi que dans trois aéroports. La plupart des touristes régionaux peuvent franchir la frontière par la voie terrestre depuis la Thaïlande en quatre endroits. Le gouvernement accepte depuis juillet 2005 d'exempter de visa les ressortissants cambodgiens, malaisiens, singapouriens et vietnamiens, à l'instar des citoyens thaïlandais exemptés depuis décembre 2004. Les exemptions de visas devraient être accordées conformément à l'Accord de l'ASEAN sur le tourisme de 2002.

74. Macao (Chine) a pris diverses mesures pour faciliter les voyages, notamment par des accords avec de nombreux pays pour autoriser les entrées sans visa. Les résidents de Hong Kong (Chine), pour leur part, peuvent entrer avec leur seule carte d'identité et les résidents de Macao (Chine) entrer à Hong Kong (Chine) de la même manière. Le Gouvernement de Macao (Chine) et le Gouvernement régional de la province de Guandong sont convenus de délivrer un visa touristique limité dans le temps aux touristes internationaux passant par le delta du fleuve Pearl. Il est également possible d'obtenir des visas de groupe (trois personnes au moins) rapidement et pour un coût modique. Depuis août 2003, la Chine a assoupli la réglementation régissant les voyages à l'étranger pour permettre aux résidents de certaines provinces de se rendre à Macao (Chine) avec un visa individuel.

75. L'Office du tourisme népalais a créé des centres d'information pour les touristes à l'aéroport de Katmandou ainsi qu'en divers endroits de la capitale. Il a également un site web où sont affichées des informations exhaustives.

76. Le principal problème de facilitation à Nioué est lié à l'absence d'accès permanent et sûr aux services aériens et maritimes internationaux, ce qui a affecté le développement du tourisme. Les questions d'aviation sont traitées par le Cabinet du Premier Ministre en consultation avec d'autres départements pertinents.

77. Singapour est devenu membre du programme Visa-free ASEAN qui facilite les voyages vers les autres pays membres de l'ASEAN et encourage le tourisme régional. Ce pays a par ailleurs mis en place un programme «Visa-for-Visa» pour faciliter l'octroi de visas aux ressortissants chinois répondant à certains critères. Un dispositif spécial de transit sans visa a été mis en place à l'intention des ressortissants indiens et chinois, ce qui a contribué à promouvoir le statut de Singapour en tant que plate-forme aérienne mondiale. Les nombreuses possibilités offertes par Singapour pour obtenir un visa ont pour but de promouvoir ce pays comme destination de transit et de tourisme.

78. L'adoption par Sri Lanka du régime «ciel ouvert» a contribué à faciliter les voyages dans la région de l'Asie du Sud. Depuis plusieurs années, la compagnie aérienne nationale étend ses opérations pour rallier pratiquement tous les pays de la région. Les ressortissants des membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale peuvent obtenir un visa à l'arrivée. Les voyages de l'Inde vers Sri Lanka ont été rendus plus faciles depuis que l'Inde permet aux groupes de pèlerins de se déplacer sans visa.

79. Les Tonga se sont efforcés de faciliter l'accès aérien aux grands marchés touristiques et aux autres pays insulaires du Pacifique. Depuis quatre ans, des vols hebdomadaires directs vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis ont grandement amélioré la situation. De meilleures liaisons ont été établies avec les autres pays insulaires du Pacifique. Les visiteurs de la plupart des pays reçoivent automatiquement un visa valable un mois à l'arrivée. Le gouvernement coopère avec l'Administration chinoise du tourisme aux termes d'un mémorandum d'accord facilitant l'octroi de visas ainsi que les vols en provenance des principales villes de Chine vers les Tonga via l'Australie.

#### **F. Coopération régionale et sous-régionale pour le développement du tourisme**

80. Membre du Comité technique sur le tourisme de la SAARC, qui a retenu le tourisme comme un des six secteurs importants en matière de coopération multilatérale et bilatérale, le Bangladesh a appuyé le Plan d'action pour le tourisme de 1991. En 2004, les membres de l'Initiative de la baie du Bengale en matière de coopération technique et économique multisectorielle (BIMST-EC) sont convenus que des stratégies fondées notamment sur des campagnes de promotion conjointes et des échanges de visites ou d'informations pouvaient renforcer le tourisme interrégional. Ils se sont aussi



engagés à faciliter les voyages d'affaires, les programmes d'échanges et le tourisme en instaurant une carte de voyage ou visa d'affaires BIMST-EC. Le Bangladesh est membre de l'Association sud-asiatique de coopération économique sous-régionale.

81. Eu égard au potentiel commun de croissance touristique, à la similarité de leur environnement et à la possibilité qu'un cadre régional en matière de tourisme profite à tous, le Cambodge appuie la coopération entre pays voisins, notamment dans le cadre du projet de Triangle d'émeraude. Il participe aussi aux plans de développement de la sous-région Bassin du Mékong, y compris en matière de tourisme. De plus, il a été pris acte de l'importance de la coopération dans le cadre de l'ASEAN avec la signature par les dirigeants des pays membres d'un accord historique sur le tourisme à l'occasion du huitième Sommet de l'ASEAN, tenu à Phnom Penh en novembre 2002. Les pays composant l'ASEAN sont ainsi convenus de promouvoir le tourisme et d'encourager les voyages intrarégionaux en fonction de six objectifs.

82. Hong Kong (Chine) appuie la coopération dans le cadre de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), du Groupe de travail sur le tourisme de l'APEC et de l'Association de tourisme du Pacifique-Asie (PATA) et œuvre avec la Direction du tourisme de la province de Guangdong et l'Office du tourisme du Gouvernement de Macao (Chine) à promouvoir le delta de la rivière des Perles dans les foires commerciales et les expositions consacrées au voyage partout dans le monde, ainsi que sur l'Internet. Singapour et la Thaïlande ont mené ensemble des campagnes de promotion du tourisme long-courrier à destinations multiples.

83. L'Indonésie a vivement encouragé la coopération régionale et sous-régionale en matière de promotion touristique. Elle a accueilli des séminaires et des consultations organisés par la CESAP et l'OMT.

84. Depuis février 2001, le Kirghizistan œuvre avec la Communauté des États indépendants à un projet inter-États portant sur la biodiversité dans la région du Tyan-Shan occidental. Il serait possible de développer l'écotourisme au niveau régional dans des zones protégées du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan. Autour de ces zones protégées, des zones tampons se prêteraient à un développement social et économique.

85. Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao appuie la coopération régionale en faisant campagne pour l'ASEAN comme destination unique. En outre, la BASD a lancé dans la partie inférieure du bassin du Mékong un projet de mise en valeur touristique qui se veut durable, enraciné dans la communauté locale et favorable aux pauvres et dont un volet couvre la coopération au niveau de la sous-région Bassin du Mékong.

86. En 2003, la Chine et Macao (Chine) ont signé un protocole visant à une coopération renforcée en matière de tourisme. Par ailleurs, l'Accord-cadre de coopération régionale dans le delta de la

rivière des Perles, signé en juin 2004, fait de Macao (Chine) un pôle touristique régional pour les voyages d'agrément et d'affaires. L'Accord de partenariat économique renforcé signé en octobre 2003 par la Chine et Macao (Chine) devrait renforcer le commerce et le tourisme et contribuer ainsi au développement et à la diversification économique.

87. Nioué appuie la coopération dans le cadre de l'Organisation du tourisme du Pacifique Sud (SPTO), qui s'est employée activement à renforcer les capacités nationales en vue du développement durable du tourisme, les ressources disponibles pour les destinations telles que Nioué étant limitées. La SPTO appuie les stratégies et les plans de développement durable du tourisme que Nioué présente à des fins de financement aux organisations internationales.

88. Singapour cherche à promouvoir le tourisme par une collaboration intergouvernementale. Il participe à des réunions régionales et internationales où on étudie les possibilités de coopération régionale et sous-régionale.

89. Sri Lanka encourage activement la coopération en matière de tourisme dans le cadre de la SAARC. Elle préside depuis 2003 le groupe de travail qui y a été officiellement mis sur pied pour les questions relatives au tourisme. Elle est aussi responsable du tourisme au sein de BIMST-EC et a organisé à ce titre des réunions en 1999 et en 2000, dont sont issus plusieurs projets.

90. La Thaïlande appuie la coopération avec les pays limitrophes de la sous-région Bassin du Mékong et prévoit de créer un office de coordination du tourisme pour le Mékong. Par ailleurs, elle est partie à un nouvel accord de coopération en matière de tourisme: la Stratégie de coopération économique Ayeyarwady–Chao Phraya–Mékong (ACMECS). Le deuxième sommet de l'ACMECS, tenu à Bangkok au début de novembre 2005, a porté sur la promotion de destinations touristiques durables dans le cadre d'efforts conjoints. La Thaïlande appuie aussi l'Accord sur le tourisme de l'ASEAN et préside quatre équipes spéciales qui oeuvrent à promouvoir la région comme destination touristique de qualité.

91. Les Tonga sont un membre actif de la SPTO, qui se réunit chaque année pour discuter de questions relatives au tourisme. Au cours des deux dernières années, des experts des pays insulaires du Pacifique ont cherché à établir des réseaux de façon à développer le secteur de l'écotourisme au niveau régional.

## **II. APPUI APPORTÉ PAR LES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES ET LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

92. Trois organisations intergouvernementales ont rendu compte de leurs activités récentes en matière de renforcement des capacités nationales et de promotion de la coopération régionale en rapport avec les domaines thématiques du Plan d'action.

### **A. Association des nations de l'Asie du Sud-Est**

93. L'ASEAN a entrepris plusieurs activités pour appuyer la coopération régionale entre ses 10 États membres. Les activités de l'ASEAN visant à renforcer la valorisation des ressources humaines comprennent les axes de coopération suivants: définition de normes de compétence minimales communes pour les professionnels du tourisme, mise en place d'un programme d'échanges avec formation et homologation mutuellement reconnues, compilation du répertoire des établissements de formation et d'enseignement en matière de tourisme de l'ASEAN et production de la publication *ASEAN Tourism Journal*.

94. Sur le plan des infrastructures touristiques, de leur développement et des investissements nécessaires à cette fin, l'ASEAN a publié un guide (*ASEAN Tourism Investment Guide*) et fournit toutes informations utiles aux investisseurs sur ASEANWEB. Plus récemment, elle a œuvré à faciliter les déplacements dans la région en publiant *Wonders of Southeast Asia – An Official Guide to Thematic Tour Packaging*, en organisant une campagne de promotion (*Visit ASEAN*), en établissant une carte de la région (*ASEAN Map*) sur laquelle figurent des informations d'ordre général sur les grandes destinations touristiques et en élaborant le projet d'accord-cadre sur les exemptions de visas pour les ressortissants des États membres de l'Association.

### **B. Organisation du tourisme du Pacifique Sud**

95. Les activités de la SPTO visent à promouvoir la région en tant que destination touristique et à faciliter la coopération régionale en matière de développement du tourisme. Elles ont porté dans la période récente sur les cinq grands domaines suivants.

- 1) La Stratégie régionale décennale pour le tourisme dans le Pacifique sud et central (2003-2013), un plan directeur régional conçu pour promouvoir un tourisme durable et définir l'orientation future de la croissance du tourisme dans la région.
- 2) La valorisation des ressources humaines, grâce notamment à l'organisation d'ateliers de formation dans différents États membres et à la coopération avec d'autres organisations internationales telles que la CESAP, ainsi que l'analyse des besoins essentiels des petits pays insulaires et des PME.
- 3) L'évaluation de l'impact économique du tourisme, la SPTO fournissant des statistiques complètes sur le tourisme dans la région et analysant l'évolution des flux de visiteurs (selon les lieux d'origine et selon la répartition des touristes entre les destinations du Pacifique Sud).
- 4) Une aide aux pays sur le plan de la gestion de l'environnement, avec la création d'une association régionale d'écotourisme et l'organisation de plusieurs ateliers et séminaires, en collaboration ou non avec la CESAP.

- 5) La conception et la mise à jour de sites Web et de campagnes de promotion Internet et l'organisation d'activités de formation à l'utilisation de l'Internet à des fins de promotion touristique.

### **C. Organisation mondiale du tourisme**

96. Le Département du développement durable du tourisme et le Service de coopération technique de l'OMT ont mené diverses activités au bénéfice des pays de l'Asie et du Pacifique.

97. L'OMT a contribué au développement durable du tourisme par les activités suivantes: la publication en octobre 2004 du guide *Indicators of Sustainable Development for Tourism Destinations*, qui a donné lieu à des séminaires de suivi régionaux et nationaux, l'organisation en mai 2005 d'un atelier régional à Phuket (Thaïlande), qui a porté sur le redressement durable des destinations affectées par le raz-de-marée, une assistance aux États membres sous la forme de missions ponctuelles et de séminaires de formation organisés à la demande et une coordination avec les autres institutions des Nations Unies et les ONG en vue de campagnes communes.

98. Les questions de développement touristique durable spécifiques à des destinations telles que les zones côtières ont fait l'objet de plusieurs activités, dont la création du Réseau international pour le développement durable des destinations touristiques côtières en janvier 2003 et la tenue d'un séminaire national en Indonésie en 2001.

99. L'OMT a publié en septembre 2004 une analyse globale de la question (*Making Tourism More Sustainable: A Guide for Policy Makers*), qui donnera lieu à des séminaires régionaux.

100. L'OMT a modifié sa définition du tourisme durable à la quatrième réunion du Comité du développement durable du tourisme, qui s'est tenue en Thaïlande en mars 2004.

101. Elle a présenté un rapport spécial intitulé «Making Tourism work for small island developing States» à la Réunion internationale d'examen de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, tenue à Port-Louis (Maurice) en janvier 2005.

102. Parmi les activités visant à mieux faire comprendre le lien entre tourisme et lutte contre la pauvreté de façon à ce que des mesures appropriées soient prises dans le cadre du développement durable, on trouve:

- 1) Les publications *Tourism and Micro-credits* (mai 2005) et *Tourism and Poverty Alleviation: Recommendations for Action* (2004).
- 2) L'Initiative pour le développement durable, instrument d'élimination de la pauvreté (ST-EP), lancée en 2002; un fonds d'affectation spéciale multidonateur établi en décembre 2004 en collaboration avec l'Organisation néerlandaise de développement

SNV pour apporter une assistance technique aux projets ST-EP et l'autorisation donnée par l'Assemblée générale de l'OMT en novembre 2005 de créer une fondation ST-EP à Séoul.

- 3) Des conférences, ateliers et séminaires de formation dans plusieurs pays membres de la CESAP concernant les approches à suivre pour faire en sorte que le tourisme contribue à combattre la pauvreté.

103. Plusieurs pays de l'Asie et du Pacifique qui voulaient élaborer des projets de plan-cadre pour le développement de leur secteur touristique ont reçu une assistance pour ce faire.

104. Le Service de coopération technique intervient à la demande des États membres pour exécuter toute une gamme de projets de développement, à long ou à court terme, visant à promouvoir et à développer le tourisme dans les pays en développement et les pays en transition.

### **III. APPUI APPORTÉ PAR LA CESAP**

105. En matière de tourisme, le secrétariat s'est surtout attaché au renforcement des capacités nécessaires au développement durable du tourisme. C'est ainsi qu'il a organisé une série d'ateliers régionaux, sous-régionaux et nationaux dans le cadre du Plan d'action. Son principal objectif consiste à aider les pays à parvenir à une croissance durable du tourisme en renforçant la capacité de prise de décision et la coopération régionale. Depuis le lancement du Plan d'action en 1999, la CESAP a organisé 22 séminaires et programmes de formation régionaux dans 12 pays sur des questions relatives à la valorisation des ressources humaines, à la contribution du tourisme à la lutte contre la pauvreté, à l'écotourisme, aux initiatives communautaires, aux transports aériens, au tourisme de croisière, aux partenariats entre secteurs public et privé, aux investissements, aux statistiques du tourisme, aux circuits touristiques sur le thème du bouddhisme et à la gestion des crises. Ces programmes ont été conçus pour susciter le partage de données d'expérience et de bonnes pratiques. En outre, le secrétariat a organisé 16 séminaires nationaux sur le renforcement des capacités nationales de formuler des politiques appropriées de développement du tourisme dans les pays suivants: Bangladesh, Cambodge, Chine, Indonésie, Kirghizistan, Mongolie, Myanmar, République de Corée, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam.

106. À la demande de plusieurs gouvernements, le secrétariat a fourni des services consultatifs dans les domaines suivants: création de zones touristiques haut de gamme (Bangladesh), gestion des parcs nationaux et développement de l'écotourisme (Pakistan), renforcement de la participation locale au développement du tourisme (Philippines) et promotion de la participation des femmes dans le secteur du tourisme (Philippines). Il a produit 13 publications sur l'écotourisme, la planification intégrée en vue du développement durable du tourisme, les besoins du secteur touristique en ressources humaines, le développement du tourisme le long de la Route d'Asie, la facilitation des

voyages, la gestion du développement durable du tourisme, la réduction de la pauvreté par le tourisme, la promotion des circuits touristiques consacrés à des thèmes bouddhiques, le tourisme sans obstacle et la mise en œuvre du Plan d'action. En outre, le secrétariat a appuyé le Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques (qui rassemble 211 établissements d'enseignement et de formation et les offices nationaux de tourisme de 42 pays), ainsi que le Groupe de travail sur le secteur du tourisme dans la sous-région Bassin du Mékong.

107. Le rôle des institutions spécialisées et des organisations régionales telles que la BASD est bien connu. Ainsi, la BASD a participé à l'élaboration de la Stratégie pour le secteur du tourisme dans la sous-région Bassin du Mékong, elle a mené à bien une étude sur la planification du développement touristique du Mékong/Lancang et elle a exécuté le projet de développement touristique du Mékong.

#### **IV. SUCCÈS REMPORTÉS ET LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE**

108. Les principaux objectifs du Plan d'action ont été réalisés dans la période fixée. Comme décrit plus haut, les membres et membres associés de la CESAP ont su renforcer leurs capacités nationales et la coopération régionale avec l'appui des organisations internationales et régionales. Cela étant, eu égard à l'évolution de la conjoncture, aux nouveaux défis émergents et aux imprévus, les capacités doivent être renforcées de façon continue. Certains objectifs précis peuvent être assortis d'échéances mais les capacités et l'appui à la coopération régionale requièrent un engagement à long terme si les pays de la région en sont d'accord.

109. Durant la période couverte par le Plan d'action, pratiquement tous les membres et membres associés de la CESAP ont pu comprendre et exploiter l'expansion spectaculaire de l'industrie du tourisme à l'échelle mondiale, qui a contribué à la croissance du PIB, des recettes en devises et de l'emploi. S'agissant des pays qui ont récemment ouvert leur économie et leur société au tourisme, il est apparu que les décideurs s'étaient surtout attachés aux aspects économiques du développement du tourisme.

110. Sur le plan de la viabilité du développement du tourisme, on a constaté qu'une approche strictement économique du tourisme était trop étroite et ne permettait pas de s'adapter rapidement aux changements soudains et à l'impact profond de la mondialisation, du progrès technologique et de divers chocs naturels ou imputables à l'homme.

111. Durant cette période, beaucoup de pays de l'Asie et du Pacifique ont opté pour des plans-cadres de développement du tourisme, des plans intégrés et la méthode du compte satellite du tourisme. On en retiendra que le secteur du tourisme est étroitement lié au reste de l'économie nationale ainsi qu'à des structures économiques régionales et sous-régionales. Il s'ensuit que les bienfaits du tourisme peuvent se ressentir largement, mais que des retombées négatives sont aussi possibles. Pour prendre en compte ces questions, il a été possible de renforcer les capacités des fonctionnaires et des institutions grâce à des ateliers et des séminaires de formation.

112. L'interprétation de la notion de développement durable du tourisme qui s'est dégagée du Plan d'action, de l'action de l'OMT et des objectifs poursuivis par la communauté internationale semble s'être limitée à des considérations d'ordre écologique. Or les aspects sociaux du tourisme durable et l'idée que d'autres parties prenantes doivent être intégrées au processus de planification et de prise de décision figurent bien dans le Plan d'action, sans que grand-chose semble avoir été fait sur ce plan jusque très récemment. On a notamment compris que les milieux écologiques uniques et variés des pays d'Asie et du Pacifique attirent un nombre croissant de touristes, au point que l'écotourisme est apparu comme un élément majeur du développement durable du tourisme.

113. Aux niveaux régional et national, les réunions organisées ont contribué à mettre en lumière les cultures et parcours historiques divers et originaux que l'on trouve dans la région et qui ont suscité une nouvelle demande en matière de tourisme. C'est ainsi que, pendant l'exécution du Plan d'action, on a de plus en plus pris conscience des aspects sociaux et culturels du tourisme. On a constaté que les décideurs, les parties prenantes, les organisations internationales et les professionnels du tourisme commençaient à avoir une conception plus large du développement durable du tourisme. Cela s'est notamment traduit par le fait que l'OMT a modifié sa définition du tourisme durable.

114. Il est de plus en plus largement admis que la participation de toutes les parties prenantes est un élément clé du développement durable du tourisme. La communauté internationale accorde aussi une grande priorité aux questions de pauvreté et de développement, en particulier dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Plusieurs pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique voient dans le développement du tourisme un moyen de combattre la pauvreté si le développement local et le renforcement des capacités au niveau communautaire entrent dans le développement durable du tourisme. Il serait possible d'amener d'autres parties prenantes actives dans l'industrie du tourisme, tel le secteur privé, à approcher la mise en valeur des ressources humaines du point de vue des aspects socioéconomiques du tourisme durable.

115. On retiendra aussi, comme exemple positif, celui d'un pays où promotion et publicité étaient nécessaires, mais où les fonds publics étaient limités. Ce pays a trouvé une solution consistant en un mécanisme de financement indépendant alimenté par une taxe de 1 % prélevée sur le chiffre d'affaires de tous les établissements touristiques enregistrés.

116. Dans leur rapport national, plusieurs pays ont indiqué que le tourisme constituait un secteur où la concurrence était très forte et que la promotion au niveau international et l'image de marque du pays étaient des éléments essentiels à prendre en compte dans le développement des infrastructures et des destinations touristiques. Toutefois, le Plan d'action avait permis – chose à retenir comme enseignement de sa mise en œuvre – de tirer parti de la coopération régionale et sous-régionale en Asie et dans le Pacifique, en particulier pour la valorisation des ressources humaines.

## V. QUESTIONS À EXAMINER À LA RÉUNION

117. La Réunion souhaitera peut-être prendre en compte les réalisations obtenues et les leçons tirées de l'expérience pour élaborer la deuxième phase du Plan d'action pour le développement durable du tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique, phase II (2006-2012).

- - - - -